

L'hon. M. HAIG: Je suis entièrement d'accord avec vous.

M. VAN ARK: Très désirables, sous tous rapports.

L'hon. M. MCGUIRE: Vous avez affaire à eux dans la zone des Etats-Unis, en Allemagne?

M. VAN ARK: Oui, monsieur.

L'hon. M. MCGUIRE: Savez-vous quelque chose sur la façon dont ils sont venus des Etats baltes? Comment se fait-il qu'ils ont échoué dans ces camps?

M. VAN ARK: Vous voulez parler de leur histoire personnelle.

L'hon. M. MCGUIRE: Je ne vous demande pas de me raconter leur histoire, mais de me dire comment ils en sont venus là. Par exemple, dans le cas d'un homme et de son épouse que nous désirons, comment se rendent-ils de leur domicile, (c'est passablement loin), jusque dans la partie occidentale de l'Allemagne? Se sauvent-ils dans de petites embarcations, à l'instar de certains d'entre eux qui ont tenté d'atteindre l'Amérique du Nord, mais qui ont finalement échoué dans cette partie de l'Allemagne pour être placés dans des camps?

M. VAN ARK: Non. Lorsque nous leur demandons ou que nous essayons de savoir comment ils sont venus, ils nous disent ordinairement que l'armée allemande les a refoulés en Allemagne.

L'hon. M. MCGUIRE: C'est-à-dire en Prusse?

M. VAN ARK: Et qu'on les a mis au travail dans les fabriques de la "machine de guerre totale". Et finalement, ils ont été poussés jusque dans la partie occidentale de l'Allemagne, dans la zone des Etats-Unis. On les a mis au travail dans le sud ou le sud-ouest ou ailleurs, partout où l'armée allemande en avait besoin.

L'hon. M. HORNER: Et ils pourraient retourner dans leur pays, s'ils consentaient à vivre sous la forme de gouvernement qui y existe?

M. VAN ARK: Oui. Dès que les hostilités ont cessé, l'UNRRA a établi ces camps. Ils pourraient retourner dans leurs pays.

L'hon. M. HORNER: Leurs pays les ont suppliés d'y retourner.

M. VAN ARK: Ils avaient le choix. Ils étaient libres d'y retourner tout de suite. On n'en parle pas souvent, mais nous en avons reconduit des millions chez eux. Je ne parle pas ici des ressortissants des Etats baltes, mais, au bas mot, il nous reste, je dirai, 750,000 des 12,000,000 de personnes dont nous nous occupons au début.

L'hon. M. HORNER: Elles n'ont pas voulu retourner vivre sous la forme de gouvernement existant actuellement dans leurs pays?

M. VAN ARK: Parfaitement, monsieur.

L'hon. M. HAIG: Il me semble que nous devons remercier le témoin de nous avoir donné tant de renseignements.

La PRÉSIDENTE: Je puis dire en ce qui a trait aux rapports de bon voisinage que j'ai assisté, à Montréal, à la conférence convoquée par le Conseil canadien de la citoyenneté et le *Canadian Council on Adult Education*, et un très grand nombre de nos associations nationales y étaient représentées. Tous ont exprimé le désir de faire leur part pour aider les nouveaux venus au Canada, mais ils désiraient recevoir quelques directives. C'était la raison de la conférence. Je crois qu'on pourrait offrir une foule de services, si l'on pouvait intéresser à ce projet d'établissement un plus grand nombre de volontaires.

M. VAN ARK: Me permettez-vous de vous faire part d'une seule réflexion? J'ai fait partie du service de l'immigration durant un bon nombre d'années, et personnellement je n'ai pas éprouvé de difficultés à placer